
Des besoins d'orientation au secondaire: nécessité de nouvelles stratégies d'éducation à la carrière

Pierrette Dupont, Marcelle Gingras

Université de Sherbrooke

Résumé

Les pratiques actuelles d'information et d'orientation, répondent-elles vraiment aux besoins d'éducation à la carrière des jeunes? Pour répondre à cette question, le Questionnaire d'éducation à la carrière a été élaboré. Il comprend trois parties principales: la première vise à connaître les croyances des jeunes relativement à l'importance et à la signification qu'ils accordent au travail; la deuxième partie évalue des attitudes concernant la préparation à la carrière; la dernière partie évalue les connaissances de l'élève sur les professions et sur le marché du travail. Le questionnaire est administré à 1 022 finissants d'écoles secondaires représentant les milieux urbain, semi-urbain et rural. Les résultats tendent à confirmer qu'il faudrait introduire des changements pour répondre plus adéquatement aux besoins des jeunes.

Abstract

Do the present practices in information and guidance truly meet the career education needs of the young? To answer this question, we have developed the Career Education Questionnaire. It is made up of three major parts: the first deals with the degree of importance and significance young people attach to work; the second part evaluates attitudes concerning career preparation; the third part evaluates students' knowledge of careers and the labour market. The questionnaire is administered to 1,022 last-year high-school students representing urban, semi-urban and rural areas. The results tend to confirm that changes are needed to meet more adequately the needs of the young.

L'ÉDUCATION À LA CARRIÈRE

Plusieurs professionnels de l'orientation, du Québec surtout, savent que depuis plus de 20 ans, dans ma pratique comme dans mes recherches, nous nous sommes intéressées à l'orientation des jeunes du secondaire en travaillant particulièrement au développement de méthodes d'exploration professionnelle et d'instruments d'évaluation des connaissances du monde du travail, de l'estime de soi et du développement vocationnel.

Les résultats de plusieurs recherches menées entre 1981 et 1987 (Dupont, 1981, 1982, 1985; voir aussi Henrichon, 1984, et Renaud, 1987) nous ont révélé que les jeunes du secondaire avaient de sérieux problèmes à planifier leur carrière, que leur exploration professionnelle était insuffisante, qu'ils avaient du mal à prendre des décisions concernant leur avenir et surtout qu'ils avaient une faible connaissance des réalités du monde du travail.

Depuis la parution du Rapport Parent en 1964 dans lequel on recommandait que "l'orientation scolaire et professionnelle fasse partie intégrante de l'enseignement" (p. 276), nous avons vécu au Québec de nombreux changements dans notre système d'orientation, des hauts et des bas pourrait-on dire. Depuis 1982, le ministère de l'Éducation a rendu obligatoire le programme *Éducation au choix de carrière* et mis en place le système informatisé *Repères*. D'après une récente étude du Conseil supérieur de l'éducation (1989), le ratio conseiller d'orientation/élèves au secondaire est maintenant d'environ un pour 875 élèves et "parmi les 1,500 enseignants qui dispensent le cours d'éducation au choix de carrière, environ 250 le font à plein temps et ont reçu une bonne formation à cet effet" (p. 93). Selon les perceptions exprimées par les jeunes considérés en cheminement de décision par cet organisme, "l'incertitude serait le lot d'une majorité d'élèves" (p. 15) tandis qu'une minorité seulement se disent décidés quant à leur avenir professionnel dès la fin de leurs études secondaires.

D'après quelques données récentes sur le cheminement scolaire des jeunes (Lévesque et Pageau, 1990; ministère de l'Éducation du Québec, 1990) et les résultats publiés dans l'importante étude du Conseil supérieur de l'éducation "L'orientation scolaire et professionnelle: par delà les influences, un cheminement personnel" (1989), on peut se demander si notre système actuel d'éducation et d'orientation répond vraiment aux besoins des jeunes. Environ 30% des élèves abandonnent les études secondaires avant d'obtenir leur diplôme, 13% terminent leur formation avec leur diplôme du secondaire. Les autres 57,5% continuent au collège, mais à ce niveau la persévérance scolaire est à la baisse. Près de 20% des collégiens ne se réinscrivent pas à la 2^e session après 4 mois d'études, généralement parce qu'ils ont échoué trop de cours ou parce qu'ils sont complètement désorientés. Environ 60% des étudiants seulement obtiennent leur diplôme collégial, souvent après avoir changé de programme et d'orientation plusieurs fois.

Les études menées par le Conseil supérieur de l'éducation en 1986 et 1989 ont aussi révélé que ces jeunes abandonnent leurs études entre autres parce qu'ils sont démotivés, ne voyant pas de liens significatifs entre leur apprentissage et leur vie future, et parce qu'ils ne savent vraiment pas où s'orienter. Voici quelques-unes des perceptions exprimées par les jeunes du secondaire dans la dernière étude de cet organisme. "Très peu d'élèves semblent conscients ... que le régime pédagogique comporte des objectifs généraux de formation et d'exploration" (p. 18). Plusieurs disent qu'ils n'ont pas suffisamment d'aide des conseillers d'orientation. Quant au cours *Éducation au choix de carrière*, ils considèrent qu'il se répète d'année en année et recouvre d'autres matières, en plus de le percevoir comme "ennuyeux, sans vie et trop livresque" (p. 21). Ils "se plaignent aussi du fait

que ce cours est trop axé sur la connaissance de soi et pas suffisamment sur la connaissance du marché du travail" (p. 21) et souhaitent plus de méthodes où ils pourraient discuter avec des personnes de diverses professions et explorer avec elles.

Ces quelques faits et points de vue des jeunes nous ont amenées à poser les questions suivantes: Les pratiques actuelles d'information et d'orientation répondent-elles vraiment à leurs besoins? Quels sont les modes d'exploration de la carrière privilégiés au secondaire? Nos jeunes qui terminent leurs études secondaires générales ont-ils les habiletés affectives et cognitives requises pour faire des choix scolaires et professionnels adéquats? Ont-ils la maturité vocationnelle nécessaire pour franchir cette étape importante de leur cheminement de carrière? Quelle importance et quelle signification accordent-ils au travail?

C'est dans la perspective d'identifier des stratégies d'éducation et d'orientation susceptibles de mieux répondre aux besoins actuels d'éducation à la carrière des jeunes que nous avons travaillé à mettre au point le *Questionnaire d'éducation à la carrière*. Nous voulons vous présenter cet instrument ainsi que les résultats obtenus auprès de 1 022 finissants d'écoles secondaires.

Afin de vous assurer de la valeur des résultats, dans un premier temps, nous décrirons comment ce questionnaire a été élaboré et ensuite nous expliquerons son contenu plus en détail lorsque nous analyserons les réponses des élèves. Quelques nouvelles stratégies d'orientation fondées sur le concept d'éducation à la carrière (Dupont, 1988) seront finalement proposées pour répondre aux besoins qui se dégageront des données obtenues.

ÉLABORATION DU QUESTIONNAIRE D'ÉDUCATION À LA CARRIÈRE

Afin de vérifier l'état et les besoins d'éducation à la carrière de nos finissants du secondaire général, nous avons choisi de construire un questionnaire fermé qui nous permettrait d'obtenir des données auprès d'un grand échantillon plus représentatif de l'ensemble de la population francophone québécoise. Le contenu de l'instrument a d'abord été délimité à partir d'éléments de connaissances, d'attitudes et d'habiletés inspirés du concept américain "career education" (éducation à la carrière) lui-même fondé principalement sur les théories du développement vocationnel. On peut dire d'ailleurs que ce concept largement répandu aux États-Unis et même au Canada anglais, rejoint presque intégralement les objectifs des programmes de transition coordonnés par la Commission des Communautés Européennes.

À partir de nombreuses sources officielles et variées telles que des questionnaires d'éducation à la carrière, des mesures de maturité vocationnelle et autres épreuves du même genre, de nombreux programmes d'études conçus selon cette approche éducative ainsi que divers documents d'information scolaire et professionnelle, nous avons développé les items en respectant les règles traditionnellement en vigueur lors de la formulation d'énoncés pour des échelles affectives et cognitives.

Notre questionnaire se compose de trois parties principales: la première vise à connaître les croyances des jeunes relativement à l'importance et à la signification qu'ils accordent au travail. La deuxième partie qui évalue des attitudes concernant la préparation de la carrière comprend six sous-échelles dont quatre mesurent des attitudes de planification de la carrière et les deux autres des attitudes d'exploration en vue de la carrière. Dans cette deuxième partie, l'élève indique dans quelle mesure il a fait des démarches ou considéré divers facteurs de décision, dans quelle mesure il croit posséder certaines connaissances concernant le genre de profession qu'il préfère ou la recherche d'emploi et dans quelle mesure il a obtenu de l'information ou de l'aide des personnes, des sources ou des activités d'exploration mentionnées. La troisième partie du *Questionnaire* est une échelle cognitive qui évalue les connaissances de l'élève concernant les professions et le marché du travail.

Pour garantir la validité de contenu du questionnaire, nous avons également soumis les énoncés élaborés à la critique de spécialistes du concept d'éducation à la carrière, des théories du développement de carrière ou du domaine de la mesure et de l'évaluation. Les jugements étaient alors établis sur une grille en fonction du degré de clarté, de pertinence et de justesse de l'énoncé, afin de s'assurer de mesurer ce que nous cherchions à vérifier. Les items conservés suite à la première opération de révision ont été préexpérimentés auprès d'un groupe de sujets, ce qui a aussi contribué à la validation des conditions d'administration de l'épreuve.

D'autres modifications ont été apportées après cette mise à l'essai des items et la nouvelle version du questionnaire a été administrée à plus de 1 000 finissants du secondaire. Les réponses fournies par ce vaste échantillon ont servi à effectuer diverses analyses statistiques dans le but d'établir les qualités métriques du test. Nous avons ainsi procédé à l'étude des caractéristiques des items (indices de difficulté et de discrimination), calculé des indicateurs de la fidélité des mesures observées sur cet instrument (coefficients de consistance interne et de stabilité) et tenté d'établir d'autres types de validité (validité structurale, concurrente et conceptuelle). L'ensemble des résultats obtenus à la suite de l'application de ces multiples procédures nous assurent de la valeur du *Questionnaire* d'éducation à la carrière élaboré.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE D'ÉDUCATION À LA CARRIÈRE.

Le questionnaire ayant été administré à un grand nombre de finissants d'écoles secondaires représentant les milieux urbain, semi-urbain et rural, nous considérons notre échantillon assez représentatif de la population québécoise et par conséquent les résultats nous paraissent généralisables. Le programme *Éducation au choix de carrière* étant rendu obligatoire par le ministère de l'Éducation depuis 1982, tous les élèves devaient avoir été soumis aux activités de ce programme depuis 5 ans, soit depuis le début de leurs études secondaires.

Le temps limité dont nous disposons ne nous permettra pas d'analyser et d'interpréter en détail tous les résultats obtenus, encore moins de proposer un aussi grand nombre de stratégies d'éducation à la carrière que nous l'aurions souhaité. Cependant, nous comptons le faire prochainement dans une publication plus élaborée. Nous présenterons donc successivement les parties et les échelles du questionnaire.

Dans les cas des parties I et II qui comportent des échelles affectives et mesurent respectivement des croyances et des attitudes, nous présenterons la question principale posée aux élèves et les choix de réponses proposés à chaque échelle, chaque énoncé en regard du pourcentage des réponses fournies par les élèves ainsi que les résultats à l'ensemble de l'échelle. Dans le cas de la partie III qui est une échelle cognitive, nous présenterons pour chaque élément de connaissances deux exemples de questions ainsi que le pourcentage de réussite de l'ensemble des élèves à chaque partie de l'échelle et au total.

Partie I — Importance et sens du travail

La question principale de cette échelle est la suivante: Quelle importance et quel sens accordes-tu au travail? Pour chacune des phrases suivantes, indique jusqu'à quel point tu es en accord ou en désaccord. Pour chacun des 22 énoncés, les élèves devaient encercler une des réponses suivantes: 1, Tout à fait en désaccord 2, En désaccord 3, D'accord 4, Tout à fait d'accord.

Il nous paraît important de rappeler que dans le concept d'éducation à la carrière, le travail rémunéré ou non est une dimension importante de la vie et il est considéré non seulement comme une obligation sociale mais surtout comme un besoin fondamental de l'être humain de se sentir quelqu'un parce qu'il a fait quelque chose et de savoir que les autres ont besoin de lui. Il devient donc important de développer de bonnes habitudes de travail, des attitudes positives face au travail considéré important tant pour l'individu que pour la société.

À cette première échelle du questionnaire, les réponses fournies par les élèves démontrent qu'ils réagissent de façon très favorable à chacun des énoncés. Nous pourrions conclure, à l'instar de plusieurs autres études nationales et internationales (Bellemare et Poulin-Simon, 1984; Fondation canadienne de la jeunesse, 1988; Organisation de coopération et de développement économiques, 1983), que ces jeunes croient en la valeur du travail. Cependant, cette forte concentration de données aux réponses 3 et 4 pourrait également traduire une désirabilité socialement reconnue ou la tendance des élèves à répondre ce qui est convenu de dire en regard d'un tel genre d'énoncé et non ce qu'ils pensent vraiment. Peu importe les raisons qui ont justifié leurs réponses, nous croyons nécessaire de maintenir et même de développer davantage cette position favorable à l'égard de la vie de travail non seulement pour combler le manque de motivation aux études, source de tant d'abandons scolaires mais pour former de futurs travailleurs non seulement utiles à la société mais surtout satisfaits d'eux-mêmes.

Partie II — Préparation de la carrière.

Cette partie compte 6 sous-échelles que nous avons regroupées comme suit: attitudes de planification de la carrière (4 sous-échelles), attitudes d'exploration en vue de la carrière (2 sous-échelles). Nous les présentons selon l'ordre des items du questionnaire.

Attitudes de planification de la carrière

1. Démarches de planification. La question principale de cette sous-échelle se lit comme suit: As-tu réfléchi à ton plan de carrière? As-tu pris les moyens pour y arriver? Indique ce que tu as fait jusqu'à maintenant pour effectuer les meilleurs choix scolaires et professionnels. Les choix de réponses proposés sont les suivants: 1, Jamais; 2, Rarement; 3, Quelquefois; 4, Souvent. Pour être en mesure de faire face aux importants choix qui s'imposent à la fin du secondaire, les jeunes devraient avoir fait les démarches énumérées dans cette échelle le plus souvent possible. Nous pouvons constater que tous n'utilisent pas ou n'ont pas la chance d'utiliser les mêmes stratégies pour faire des choix scolaires et professionnels. Quelques résultats plus faibles suscitent la réflexion suivante: est-ce normal pour un finissant du secondaire de ne pas avoir fréquemment cherché à mieux se connaître à travers sa participation à diverses activités (item 29), d'avoir entrepris très peu de démarches pour s'informer sur le plus grand nombre de carrières possibles (item 23), de ne pas s'être sérieusement penché sur les moyens à utiliser pour surmonter les obstacles possibles lors du choix professionnel (item 35)?

2. *Facteurs à considérer.* Pour cette sous-échelle, la question est la suivante: plusieurs facteurs doivent être pris en considération pour effectuer de bons choix en vue de sa carrière ou de sa vie de travail. Indique dans quelle mesure tu penses les connaître. L'élève devait faire un choix parmi les réponses suivantes: 1, Pas du tout; 2, Pas très bien; 3, Bien; 4, Très bien. En analysant les résultats, on constate que la distribution des réponses des 1 022 sujets à chacun des groupes d'items représentant les facteurs de connaissance de soi, du monde scolaire et du monde du travail, varie passablement. L'ensemble des élèves disent avoir une meilleure connaissance de leurs caractéristiques personnelles (items 36 à 40) que des éléments relatifs au monde du travail (items 44 à 49). Puisque les élèves ont complété le questionnaire après le 1^{er} mars, moment où plusieurs sont sensés avoir fixé leur choix, il nous paraît inquiétant de constater la faible proportion d'élèves qui disent très bien connaître les possibilités d'études accessibles après le secondaire (item 41, 48.5%), la formation nécessaire pour réaliser leurs choix (item 42, 50.4%), un bon nombre de possibilités de formation professionnelle après le secondaire (item 43, 21,4%) et les exigences d'admission des programmes ou des écoles où il est possible d'aller l'an prochain (item 52, 51,1%).

3. *Genre de professions ou d'emplois préférés.* La question de cette sous-échelle se présente comme suit: à ce moment-ci, tu n'as probablement pas choisi définitivement ton orientation, mais pense particulièrement au genre de professions ou d'emplois qui t'intéresse le plus et indique dans quelle mesure tu les connais. Les choix de réponses sont: 1, Pas du tout; 2, Pas très bien; 3, Bien; 4, Très bien. Les proportions obtenues sur cette troisième dimension de la planification de la carrière démontrent que les élèves semblent moins familiers avec certains aspects de leur profession préférée comme les possibilités d'avancement (item 61), les tâches exercées (item 53), les besoins en main-d'oeuvre (item 55), le salaire de base offert (item 60) et les conditions de travail (item 59). Il faudra voir si ce sont les finissants qui ont choisi d'aller vers des métiers ou des techniques qui semblent mieux connaître leur profession préférée. Plus de 90% des élèves pensent qu'ils connaissent bien et très bien les habiletés, les intérêts, les qualités ainsi que le niveau de formation exigés. Ces résultats confirment ceux de l'enquête menée par le Conseil supérieur de l'éducation (1989) où les jeunes considèrent que le programme *Éducation au choix de carrière* est plutôt axé sur la connaissance de soi (p. 21), que l'orientation est plus scolaire que professionnelle.

4. *Recherche d'emploi.* La question de cette sous-échelle est la suivante: une bonne préparation à la vie de travail exige certaines connaissances pour chercher, trouver, obtenir et conserver un emploi. Dans quelle mesure as-tu ces connaissances? L'élève devait faire un choix parmi les réponses suivantes: 1, Pas du tout; 2, Pas très bien; 3, Bien; 4, Très bien.

Les réponses fournies par les élèves indiquent que près de 75% prétendent avoir de bonnes ou de très bonnes connaissances sur les façons d'obtenir et de conserver un emploi. Il faut noter qu'au moment de l'administration du questionnaire, la plupart des écoles étaient à peu près arrivées à la partie du programme *Éducation au choix de carrière* de la fin du secondaire V. Comme les élèves songent déjà à un emploi d'été, ils sont davantage intéressés par cette matière. Il nous faudra vérifier si les élèves qui ont dit se diriger sur le marché du travail à la fin de leurs études secondaires avaient l'impression de posséder plus de connaissances que les autres sur la recherche d'emploi.

Attitudes d'exploration en vue de la carrière

En introduction à cette partie du questionnaire d'attitudes relatives à l'exploration en vue de la carrière, on trouve la mise en situation suivante: pour préparer tes choix de cours, de professions ou d'emplois et pour planifier ta carrière, tu as peut-être obtenu de l'information et de l'aide en consultant diverses sources et différentes personnes et en faisant diverses activités d'exploration.

1. Personnes et sources d'exploration. Après cette mise en situation, on enchaîne avec la question suivante pour la première sous-échelle d'exploration: dans quelle mesure as-tu obtenu de l'information et de l'aide des personnes et des sources suivantes? L'élève fait un des choix de réponses suivants: 1, Pas du tout; 2, Un peu; 3, Moyennement; 4, Beaucoup. La somme des proportions qui se retrouvent aux réponses 3, "moyennement", et 4, "beaucoup", montre que les élèves (plus de 50%) perçoivent avoir obtenu plus d'information et d'aide des personnes et sources suivantes dans l'ordre décroissant: 66,1% des livres, brochures ou journaux, 64,6% d'un conseiller ou conseillère d'orientation, 59,1% des parents et 51,4% d'un professeur d'éducation au choix de carrière. Tout en étant les plus élevés, ces pourcentages nous paraissent encore trop faibles en regard des besoins de ces jeunes à ce stade de leur développement de carrière. On peut s'étonner en particulier du fait que le professeur d'éducation au choix de carrière arrive au 4^e rang et que les autres professeurs se classent au dernier rang parmi les personnes et les sources qui aident les élèves dans leur orientation.

2. Activités d'exploration. La question pour cette sous-échelle de l'exploration est la suivante: Dans quelle mesure as-tu obtenu de l'information et de l'aide des activités d'exploration suivantes? Le choix de réponses est le même qu'à l'échelle précédente: 1, Pas du tout; 2, Un peu; 3, Moyennement; 4, Beaucoup. Parmi les activités considérées par 50% des élèves comme fournissant moyennement et beaucoup d'information et d'aide pour leur orientation, notons par ordre

d'importance les expériences de travail ailleurs qu'à la maison (65,5%), les cours d'éducation au choix de carrière (59,7%) et les observations de personnes au travail (57,8%). Disons d'abord qu'il est assez inquiétant de constater que seulement 23,8% des élèves disent avoir obtenu beaucoup d'information et d'aide des cours d'éducation au choix de carrière. On peut tout au moins dire que les modes d'exploration vocationnelle ne semblent pas très diversifiés, ni très dynamiques, qu'on fait peu appel aux représentants du monde du travail, par exemple pour des conférences, des visites, des échanges, des stages, etc. et que les activités de l'école proprement dites, comme les cours et les activités parascolaires ne suscitent pas suffisamment l'exploration de soi et du monde du travail. Ces résultats permettent de mieux comprendre pourquoi les élèves semblent si peu mûrs vocationnellement à la fin des études secondaires, si peu préparés à franchir cette étape importante de leur développement de carrière.

Partie III — Connaissance des professions et du marché du travail

La dernière partie de notre *Questionnaire d'éducation à la carrière* est une échelle entièrement cognitive composée de questions à choix multiples. Elle mesure cinq éléments de connaissance relative au monde scolaire et au monde du travail, soit la nature du travail, le niveau de formation requis, les matières scolaires nécessaires, les caractéristiques personnelles exigées et le marché du travail. Le pourcentage de réussite obtenu par les 1 022 finissants du secondaire à l'ensemble des 36 items de cette échelle est plutôt faible (53%). Le manque d'information des élèves apparaît plus flagrant aux items traitant du niveau de formation requis pour l'exercice de certaines professions (41% de réussite), de la préparation scolaire requise (48% de réussite), de la nature du travail (54% de réussite). Ce grand nombre d'échecs nous laisse très inquiet. On peut sans doute expliquer en partie ces résultats par le manque de lien fait par les professeurs entre les apprentissages scolaires et les exigences du monde du travail ainsi que par l'accent trop peu marqué mis sur les carrières mais plutôt sur la connaissance de soi dans le cours d'*Éducation au choix de carrière*.

STRATÉGIES D'ÉDUCATION À LA CARRIÈRE

Les résultats obtenus à ce questionnaire confirment plusieurs données révélées en 1989 par le Conseil supérieur de l'éducation du Québec. De nombreuses recommandations faites par cet organisme rejoignent les quelques stratégies d'éducation à la carrière que nous proposons en guise de conclusion.

Pour qu'il y ait éducation à la carrière, les objectifs de préparation à la vie de travail ou à la carrière devraient être infusés dans tous les

apprentissages scolaires car c'est à travers l'expérience que l'individu se découvre et apprend à connaître la réalité et les exigences du monde du travail, c'est-à-dire que se réalise son développement vocationnel. De plus, l'éducation à la carrière devrait développer les connaissances, les attitudes et les habitudes requises pour l'employabilité et l'adaptabilité au travail grâce à une responsabilité partagée entre les éducateurs de l'école, les conseillers d'orientation, les enseignants et les autres représentants du milieu tels les employeurs, les travailleurs, les parents, etc. En ce sens l'étude du Conseil supérieur (1989) affirme que: "La dimension professionnelle de l'orientation est beaucoup moins présente (que la dimension scolaire), à la grande déception des élèves qui se sentent loin de la "vraie vie". Ces derniers ne connaissent pas le monde du travail qui les attend, et l'école elle-même semble trop peu se préoccuper du lien entre le monde scolaire et l'univers du travail. Une liaison plus étroite entre les agents scolaires et le monde du travail ne pourrait être que bénéfique au regard de la motivation des élèves, de la signification de leurs études et de leur démarche d'orientation" (p.107).

Pour répondre aux besoins des jeunes révélés par les résultats de notre étude, nous proposons que soient développées, grâce au leadership des conseillers d'orientation, des stratégies nouvelles plus dynamiques, plus expérimentielles et moins livresques ayant entre autres les objectifs suivants:

- Intégrer des notions relatives à la carrière dans l'ensemble du programme scolaire grâce à une plus grande implication des enseignants;
- Accentuer les efforts de partenariat entre l'éducation et le monde du travail pour l'implantation de centres d'éducation à la carrière dans les écoles;
- Faire vivre aux élèves des activités d'exploration plus diversifiées avec la participation des milieux du travail;
- Varier les sources d'information et d'aide pour leur orientation, les rendre plus accessibles et davantage axées sur les carrières.

Il faudrait faire de l'orientation éducative non seulement une préoccupation institutionnelle comme le recommande le Conseil supérieur de l'éducation (1989) mais l'affaire aussi des parents, des milieux d'affaires, des entreprises et des gouvernements.

Références

- Bellemare, D., & Poulin-Simon, L. (1983). *Le plein emploi: Pourquoi?* Québec: Presses de l'Université du Québec/UQAM (LABREV)/IRAT.
- Conseil supérieur de l'Éducation. (1986). *Apprendre pour de vrai: Témoignages sur les enjeux et les conditions d'une formation de qualité.* (Rapport 1984-1985 sur l'état et les besoins de l'éducation.) Québec: Gouvernement du Québec.

- Conseil supérieur de l'Éducation. (1986). *Le deuxième cycle du secondaire: particularités, enjeux, voies d'amélioration*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Conseil supérieur de l'Éducation. (1989). *L'orientation scolaire et professionnelle: par delà les influences, un cheminement personnel*. (Rapport annuel 1988-1989 sur l'état et les besoins de l'éducation.) Québec: Gouvernement du Québec.
- Dupont, P. (1981). Une mesure de maturité professionnelle adaptée au Québec. L'Inventaire de développement professionnel de Super. *L'orientation professionnelle*, 16(5), 9-26.
- Dupont, P. (1982). *Exploration du monde du travail: une didactique d'auto-information par objectifs*. Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke.
- Dupont, P. (1985). Un modèle d'éducation à la carrière basé sur le développement vocationnel des jeunes. *Connat*, 9, 47-74.
- Dupont, P. (1988). Vers un nouveau modèle d'éducation à la carrière pour les écoles du Québec. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 17(4), 309-322.
- Fondation canadienne de la jeunesse. (1988). *La jeunesse du Canada "tout à fait contemporaine": Un sondage exhaustif des 15 à 24 ans*. Ottawa: Ministère d'État à la Jeunesse.
- Henrichon, L. (1984). *Effet d'une méthode d'exploration professionnelle sur l'acquisition de connaissances du monde du travail pour les élèves de secondaire III*. Mémoire de maîtrise non publié, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke.
- Lévesque, M., & Pageau, D. (1990). *La persévérance aux études: la conquête de la toison d'or ou l'appel des sirènes*. Collection *Les cheminements scolaires au collégial*. Québec: Direction générale de l'enseignement collégial.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (1981). *Programme d'études Secondaire. Éducation au choix de carrière*. Québec: Direction générale du développement pédagogique.
- Ministère de l'Éducation du Québec. (1989). *Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire 1989*. Québec: Direction générale de la recherche et du développement.
- Organisation de coopération et de développement économiques. (1983). *Les études et le travail vus par les jeunes*. Paris: Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.
- Rapport Parent. (1964). *Rapport sur la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec: Tome II — suite*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Renaud, S. (1987). *Étude des besoins d'éducation à la carrière des élèves finissants du secteur professionnel en fabrication mécanique*. Mémoire de maîtrise non publié, Faculté d'Éducation, Université de Sherbrooke.

Note

On pourra se procurer le *Questionnaire d'éducation à la carrière* en s'adressant au Centre de recherche sur l'éducation au travail, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Québec, Canada, J1K 2R1.

À propos des auteures

Pierrette Dupont est professeure titulaire à la Faculté d'éducation et directrice du Centre de recherche sur l'éducation au travail (CRET) de l'Université de Sherbrooke.

Marcelle Gingras est professeure à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke et contribue aux travaux du CRET.